

Sujet : RE: Mails déficit budget assainissement

De : Gilbert BLANC <Gilbert.BLANC@najac.fr>

Date : 10/03/2026 12:28

Pour : "Jacques-O. Teyssier" <*****>

Copie à : Pierre-Jean BARTHEYE <pierre-jean.bartheys@najac.fr>, Jean-Regis SOUVIGNET <Jean-Regis.SOUVIGNET@najac.fr>

Bonjour,

Ne crois-tu pas que les agents ont autre chose à faire que de trier parmi les milliers de mails reçus/envoyés ?

Pour ma part tant que je suis maire je me refuse que des échanges internes d'informations, de conseil donc des documents de travail soient communiqués au grand public comme tu le fais par la suite, ceci sans connaissances des dossiers ni du contexte mais par contre orientés d'après tes propres analyses jugements personnels.

Cordialement.

Gilbert Blanc
Maire de Najac
05 65 29 71 34
<https://najac.fr/>

De : Jacques-O. Teyssier <*****>

Envoyé : dimanche 8 mars 2026 23:22

À : Gilbert BLANC <Gilbert.BLANC@najac.fr>; Pierre-Jean BARTHEYE <pierre-jean.bartheys@najac.fr>

Objet : Mails déficit budget assainissement

Bonjour,

Puisque je n'ai pas eu de réponse à mon mail ci-dessous, pourriez-vous me communiquer tous les courriers électroniques ou papier du Conseil aux décideurs locaux (service de la préfecture de l'Aveyron) qui concernent le déficit du budget assainissement de la commune de Najac.

Certains de ces échanges ont été mentionnés par Marion Couderc, agente administrative de la commune de Najac, lors du conseil municipal du 28 janvier 2026.

Cordialement,

Jacques-O. Teyssier

----- Message transféré -----

Sujet : Déficit budget assainissement

Date : Thu, 29 Jan 2026 12:19:05 +0100

De : Jacques-O. Teyssier - Najac infos <*****>

Pour : Alain ANDRIEU <alain.andrieu@najac.fr>, Pierre-Jean BARTHEYE <pierre-jean.bartheys@najac.fr>, Gilbert BLANC <gilbert.blanc@najac.fr>, Jean-Regis SOUVIGNET <jean-regis.souvignet@najac.fr>

Salut,

Pour un article à paraître d'ici le 15 février sur *Najac infos*, j'ai des questions sur le budget assainissement suite au conseil d'hier (mais aussi suite aux précédents).

Ma compréhension est que les recettes de fonctionnement sont insuffisantes pour faire face aux dépenses

("déficit d'exploitation très lourd" selon les mots de Marion Couderc, "plus de 200 000 €"). Et donc le budget de la commune "renfloue" chaque année ce déficit ce qui semble aller à l'encontre des principes "L'eau paye l'eau" et "Pollueur payeur".

Conséquence (si ma compréhension est bonne) : Les Najacois qui ne sont pas raccordés à l'assainissement collectif payent deux fois : Sur leurs deniers propres pour leur assainissement non collectif (fosse sceptique par exemple) et via le budget de la commune pour l'assainissement collectif. En effet la somme prise au budget de la commune pour le budget assainissement ne va pas à d'autres dépenses qui pourraient bénéficier à tous et toutes et pas seulement aux usager.es de l'assainissement collectif. D'où mes questions :

1/ Ma compréhension est-elle bonne ?

2/ Avez-vous prévu de faire délibérer (c'est-à-dire : "Examiner, débattre et décider") les habitants avec élu.es et agent.es communaux sur la nécessité ou pas de résoudre cette situation et éventuellement le moyen de le faire ?

3/ Si oui, quand et comment ? Sachant que la décision devra être prise lors du vote du budget définitif en avril.

4/ Si non, pourquoi ?

5/ Fort de vos 6 ans d'expérience, pensez-vous qu'il faille résoudre cette situation et quelles pistes avez-vous pour résoudre cette situation ?

L'idéal serait que l'on se voit mais si vous préférez, vous pouvez me répondre par téléphone voire par mail.

N.B. : J'écris aux élus dont je crois savoir qu'ils souhaitent se représenter (donc qui devraient avoir à voter les budgets en avril s'ils sont élus) et qui ne m'ont pas explicitement dit qu'ils ne voulaient plus recevoir de messages de ma part. Si j'ai oublié des personnes, n'hésitez pas à transmettre.

Bonne journée,

--

Jacques-O. Teyssier

06 ** ** ** **

najac-infos.fr